



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00087** du 1 8 JUIL. 2023
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 1 Avenue Rey
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Modification en façade Sud Ouest:
- modification d'un châssis fixe pour un ouvrant tiercé en aluminium teinte dito existant et à vitrage clair.
- Création d'une passerelle de liaison (ossature métallique et lames bois) depuis le R+1 vers le jardin protégé créé
- Création d'une terrasse végétalisée pour le jardin protégé délimité par grillage périphérique en maille soudée vert doublé d'une haie vive.

Sur un terrain sis 1 Avenue Rey
Cadastré AN11, AN11, AN305, AN307, AN373, AN384

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 1 8 JUIL. 2023

Le Maire



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00087** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,